Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260618-2026_168-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 42
Présents : 36
Absents représentés : 6

Date de la convocation : 11 juin 2026
Date d'affichage : 11 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Couesnon Marches de Bretagne, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les membres titulaires (par ordre alphabétique) :
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Cellier-Chenoir, Mme Clossais, M. De Gouvion Saint Cyr, M. Dubreil-Jardin, Mme Duchêne, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Janvier, M. Le Gonidec, Mme Lemercier, Mme Lemoine, Mme Lohier, M. Mallet, Mme Meignan, Mme Montembault, M. Nguyen-Quan, M. Oger, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Regnault, M. Retore, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet. Mme Veillard

Était absente excusée et représentée : Mme Bondiguel représentée par M. Hervé, M. Droniou représenté par Mme Garnier, M. Dusautoy est représenté par M. Regnault, Mme Guignon représentée par M. Le Gonidec, Mme Machard représentée par M. Houdus, Mme Roussel représentée par M. Hameau,

Absent excusé : M. Hubert

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

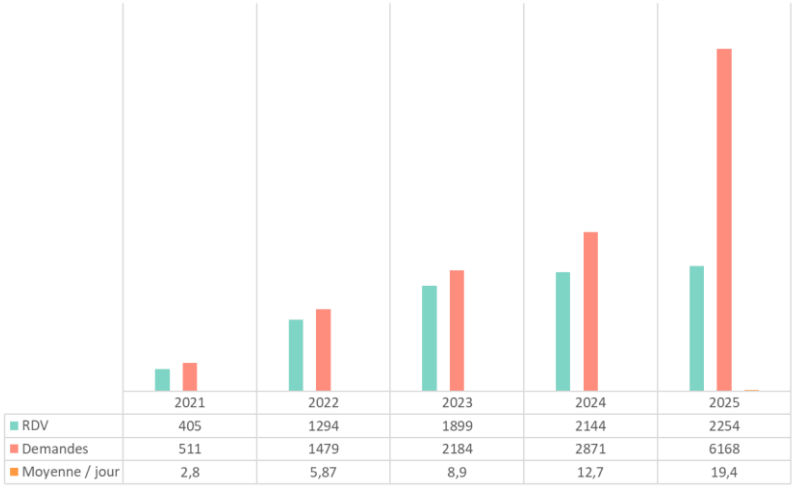
2026_168_020_7.5 : Dépôt de demande de subvention France Services 2026

Madame Virginie ELSHOUT, Vice-présidente en charge des cohésions sociales, rappelle le dispositif France Services. Elle précise que c'est un service connu et reconnu par les habitants.

Ouvert en 2021, ce service accompagne les habitants dans les démarches des opérateurs d'un bouquet de services (Caf, impôts, assurances retraite etc).

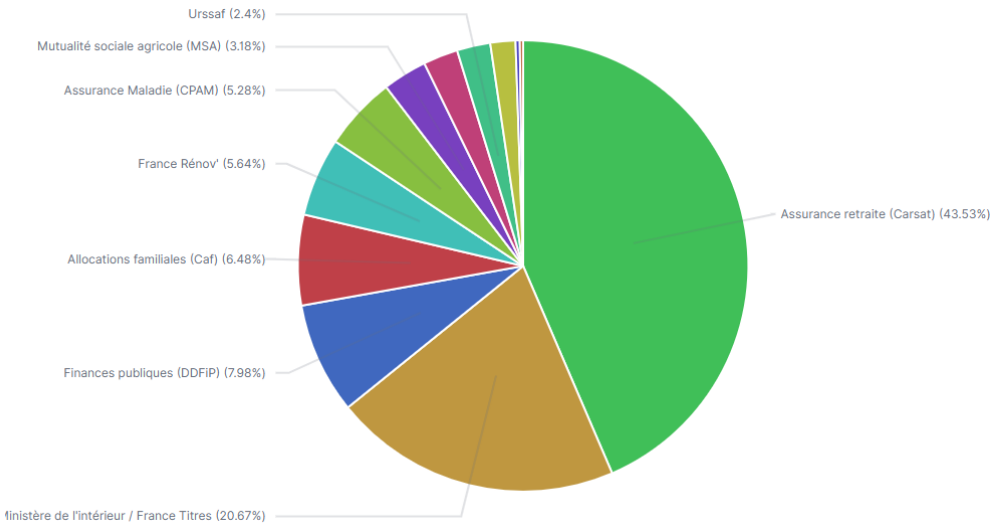
Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260618-2026_168-DE

Depuis sa création, France Services poursuit sa montée en puissance et dispose d'une forte identification auprès des habitants. En 2025, les conseillères ont réalisé 2 254 rendez-vous, soit +5%. La comptabilisation des appels vient faire évoluer les chiffres des demandes.



	2021	2022	2023	2024	2025
RDV	405	1294	1899	2144	2254
Demandes	511	1479	2184	2871	6168
Moyenne / jour	2,8	5,87	8,9	12,7	19,4

Les demandes se concentrent majoritairement auprès de 3 opérateurs : l'assurance retraite (43 %), France Titres (20 %), les finances publiques (8 %).



Des financements en augmentation

L'Etat poursuit la hausse des subventions pour ce dispositif, tout en augmentant le nombre de service intégrant le dispositif, ainsi, l'URSAF a intégré le bouquet de services en 2025.

	Subvention de fonctionnement	Bonus FRR
2023	30 000 €	
2025	45 000 €	10 000€
2026	47 500€	10 000€
2027	50 000€	10 000€

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260618-2026_168-DE

Budget France Services 2026		
Dépenses	Chapitre 011	1 200 €
	Chapitre 012	93 012 €
Recettes	57 500 €	
Reste à charge	**36 711,31 €**	

Madame Virginie ELSHOUT, Vice-Présidente en charge des cohésions sociales propose :

- **D'autoriser le dépôt du renouvellement de la subvention France Services au titre de l'année 2026.**

Après avoir entendu l'exposé de Madame Virginie ELSHOUT, Vice-Présidente en charge des cohésions sociales,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de Madame Virginie ELSHOUT, Vice-Présidente en charge des cohésions sociales, telle que présentée ci-dessus.

LE SECRETAIRE DE SEANCE
OLIVIER GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
PASCAL HERVE